**Cadre de mémoire technique**

**Intitulé de la consultation****: LL-10-2025**

**Achat, intégration et maintien en condition opérationnelle de matériels audiovisuels et de visioconférence pour des salles de réunions complexes, des grandes salles de réunion et des espaces de production audiovisuels pour le Secrétariat général du Ministère de l’Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN)**

**Procédure de passation Appel d'offres ouvert**

**1ERE PARTIE : INFORMATIONS NECESSAIRES POUR L’EXECUTION DES PRESTATIONS**

**Nom et coordonnées de l’entreprise :**

**CONTACT COMMERCIAL**

Nom / prénom / service

Courriel :

Téléphone / Fax :

**CONTACT ADMINISTRATIF**

Nom / prénom / service

Courriel :

Téléphone / Fax :

**2ème PARTIE : INFORMATIONS DESTINEES A L’ANALYSE DE L’OFFRE DU CANDIDAT**

Ce document permet au candidat de décrire de la façon la plus exhaustive qui soit, les prestations pour lesquelles il se porte candidat.

L'intégralité des éléments de réponse doit se trouver dans le mémoire technique et tout renvoi à un autre document doit être strictement identifié de manière précise (nom du document, paragraphe, …).

En l’absence de ce document dûment complété par le candidat, il ne sera pas possible de procéder à l’analyse des aspects qualitatifs de l’offre.

Il est attendu du candidat une réponse pour chacun des éléments d’appréciation suivants relatifs au **critère 1 - Qualité technique à hauteur de 40 points au regard des deux sous-critères N1 et N2 et au critère 2 RSE suivants :**

**Critère 1 - Qualité technique noté sur 40 points**

* **Sous critère technique N1 noté sur 10 points (coefficient 5) : Qualité des équipements proposés pour répondre à la demande de la personne publique.**

| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| --- | --- |
| Un descriptif de la méthodologie envisagée pour garantir pour la réparation des matériels |  |
| Un descriptif de la méthodologie envisagée :   * pour la prise en charge des demandes de commandes matérielles * pour la gestion des délais d’approvisionnement et de livraison ainsi qu’en cas de rupture d’approvisionnement de matériels (notamment en cas de pénurie, fin de vie). |  |

* **Sous critère technique N2 noté sur 10 points (coefficient 2) :** Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations d’aménagement des salles

| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| --- | --- |
| La description de l'équipe dédiée à la prestation (postes, compétences, répartition des tâches) à laquelle sera joint des CV type et le savoir-faire des équipes à procéder à la mise en place de salles complexes et espaces audiovisuels |  |
| La description de la méthodologie envisagée pour assurer l’exécution et le suivi du marché (organisation, comitologie,....) |  |

**Critère 2 - RSE noté sur 10 points**

* **Sous critère RSE1 noté sur 6 points (coefficient 1) : Volet performance environnementale.**

|  |  |
| --- | --- |
| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| Le soumissionnaire explique sa démarche de gestion et de recyclage des déchets générés ainsi que de reconditionnement dans le cadre de l’exécution des prestations objets du présent accord-cadre |  |
| Le soumissionnaire explique sa démarche relative à la réduction de son empreinte carbone dans le cadre de l’exécution des prestations objets du présent accord-cadre (hors déplacement de ses collaborateurs) |  |
| Le soumissionnaire explique sa démarche relative au mode de déplacements durables utilisés par ses collaborateurs dans le cadre de l’exécution des prestations objets du présent accord-cadre |  |

* **Sous critère RSE2 noté sur 4 points (coefficient 1) : Volet performance sociale.**

|  |  |
| --- | --- |
| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| Le soumissionnaire peut proposer des heures supplémentaires d’insertion sociale au-delà des exigences de la clause sociale mentionnée au CCAP et à l’annexe « Clause sociale » de l’annexe financière (350 heures pour la période initiale de 24 mois). | Le cas échéant nombre d’heures supplémentaires à indiquer directement dans l’annexe 2 à l’Acte d’engagement relative à la clause sociale |